



Déclarations de planification

Version 1

brm / 28 février 2025

DIJ 14 2023.DIJ.7313 Analyse des tâches de l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT) dans les domaines de l'aménagement local et régional ainsi que de la construction hors de la zone à bâtir. Rapport de mise en œuvre de la motion 184-2021 intitulée « Le Conseil-exécutif rédige un rapport sur l'activité de l'OACOT » et déclaration de planification n°1 relative au rapport sur l'aménagement du territoire 2022

Auteur-e	Proposition	+ / ++	- / --
Arn (PLR) Josi (UDC) Freudiger (UDC) Rothenbühler (Le Centre) Blatti (UDF)	1. Le canton de Berne revoit sa pratique concernant la largeur et la consolidation des chemins d'accès agricoles en suivant l'exemple des cantons qui exploitent d'ores et déjà au mieux la marge de manœuvre qu'offre la LAT (cf. rapport sur l'analyse des tâches, p. 13 : « Certains cantons autorisent en général et de manière très souple l'asphaltage des chemins d'accès agricoles » ; mise en œuvre de la motion 112-2023 « Renforcer la marge de manœuvre et la sécurité lors de la construction de chemins d'exploitation »).	+	